

# Célébrer l'entomophilie : pratiques artistiques non disciplinaires

Résidence d'artiste  
à l'Insectarium |  
Espace pour la vie

Appel à projets -  
Recherche et création

Date limite :  
30 octobre 2024



Petites mouches  
Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)





Détail de l'aile d'un papillon chouette

Crédit : Insectarium de Montréal (André-Philippe Drapeau Picard)

## Appel à projets

L'Insectarium | Espace pour la vie et le Conseil des arts de Montréal lancent un appel à candidatures pour une résidence d'artiste à l'Insectarium.

Offert aux artistes ayant des pratiques non disciplinaires, ce projet permettra de soutenir la création, sur une durée de 6 mois, d'une œuvre inspirée de l'univers riche et étonnant des insectes.

### Pratiques artistiques non disciplinaires ?

Les PAND font dialoguer dans une même œuvre plusieurs médiums, techniques et langages artistiques. Elles valorisent l'expérimentation et questionnent les codes des disciplines artistiques.

Elles peuvent inclure l'art interdisciplinaire, relationnel, communautaire ou *in situ*, de même que les collaborations entre l'art et les sciences.

Voir la définition plus complète dans le [glossaire du Conseil des arts de Montréal](#).



## L’Insectarium | Espace pour la vie

L’Insectarium est l’un des cinq musées d’Espace pour la vie, un regroupement muséal qui repense le lien qui unit l’être humain à la nature.

Le musée a rouvert ses portes au printemps 2022, après une véritable métamorphose. Inspirés du concept de biophilie, son architecture et son parcours muséal amènent le public à vivre une expérience sensorielle marquante où se conjuguent science et émotions.

L’Insectarium souhaite transformer la relation que nous avons avec les insectes et faire de chacune et chacun de nous des actrices et acteurs de changement pour la préservation de cette biodiversité indispensable à notre bien-être.

## Une Célébration de l’entomophilie

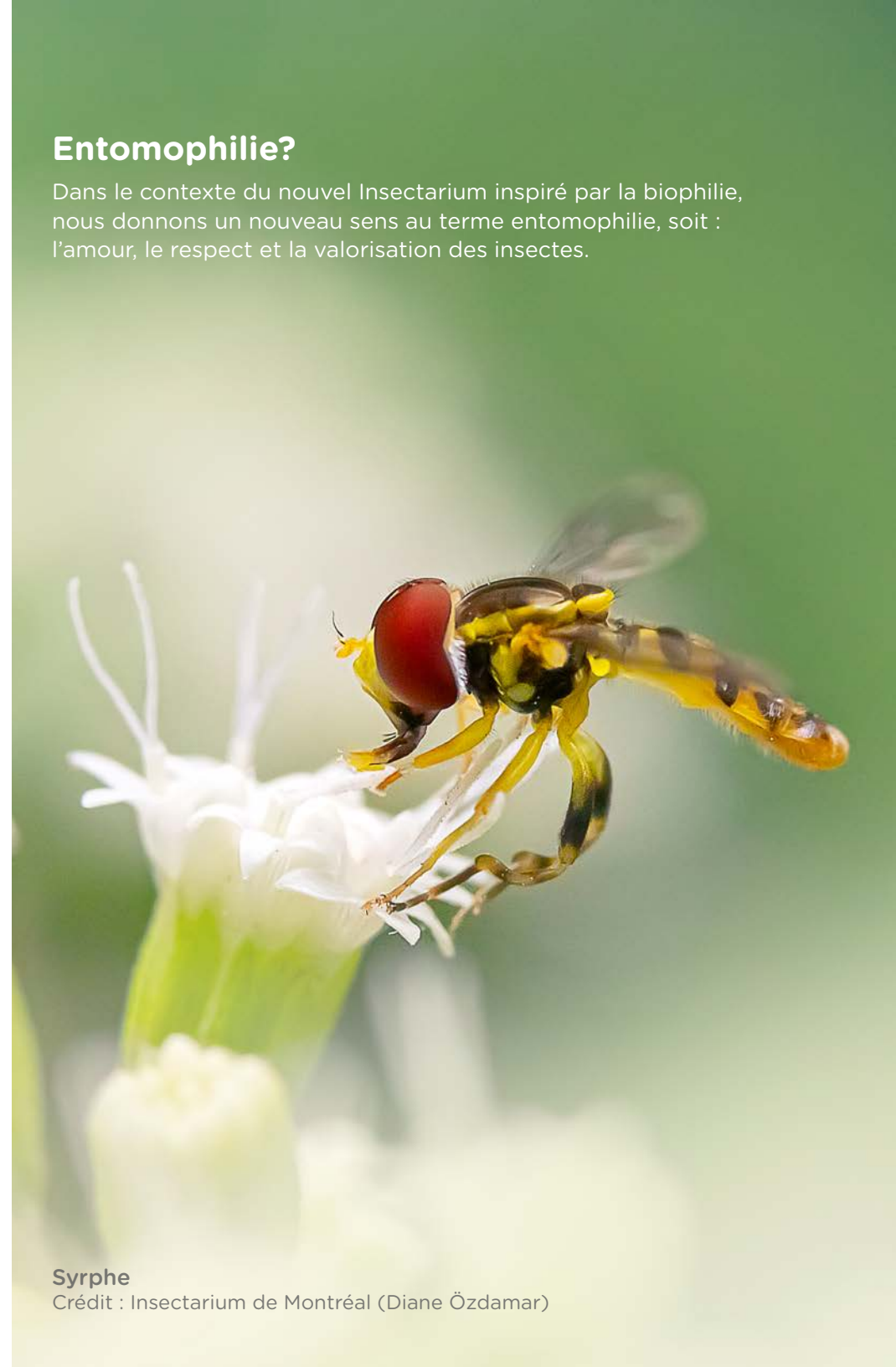
Ce projet s’inscrit dans le cadre des Célébrations de l’entomophilie, une série d’événements hors les murs visant à promouvoir la valorisation des insectes, essentiels à l’équilibre de la nature.

Les Célébrations cherchent à inspirer des créatrices et créateurs de différentes disciplines qui transmettent ensuite leurs découvertes, leur vision et leur enthousiasme au public.

Les dernières Célébrations ont vu émerger des créations en gastronomie, en arts visuels, en musique électronique et en danse. Pour sa 6e Célébration à l’automne 2025, l’Insectarium souhaite présenter une nouvelle œuvre issue de pratiques artistiques non disciplinaires.

## Entomophilie?

Dans le contexte du nouvel Insectarium inspiré par la biophilie, nous donnons un nouveau sens au terme entomophilie, soit : l’amour, le respect et la valorisation des insectes.



Syrphe

Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)



Nymphe de sauterelle géante de Coulon  
émergeant d'une masse d'œufs  
Crédit : Insectarium de Montréal (Thierry Boislard)

## À qui s'adresse cette résidence?

Ce programme s'adresse aux artistes professionnel.le.s, aux collectifs d'artistes professionnel.le.s et aux organismes à but non lucratif œuvrant dans le champ des pratiques artistiques non disciplinaires.

## Objectifs

Ce programme vise à :

- soutenir la création d'œuvres originales d'artistes montréalais.e.s dans un contexte non conventionnel;
- stimuler l'intérêt pour les arts et la science;
- faire rayonner les sciences et encourager le croisement des arts et des sciences;
- faire découvrir le monde des insectes et ainsi faire naître une histoire d'entomophilie chez l'artiste choisi.e;
- présenter l'œuvre créée, inspirée des insectes, dans le cadre d'une Célébration de l'entomophilie à l'automne 2025.

## Budget et soutien offert

- Un montant maximal de 15 000 \$ afin de couvrir les frais de la résidence et de la création;
- 80 h dans les studios du Conseil des arts de Montréal;
- Un accès illimité au parcours de l’Insectarium afin de pouvoir y observer les insectes, à l’intérieur des heures d’ouverture du musée (sinon possible également avec entente préalable);
- Jusqu’à 20 heures de rencontres avec des spécialistes de l’Insectarium, incluant des visites accompagnées des laboratoires d’élevage;
- l’accès à une banque de sons originaux;
- l’accès à une banque d’images.

La subvention sera versée en deux versements, soit :

**Janvier 2025 (ou au début du projet) :**

Premier versement de 10 000 \$ (par le CAM)

**Août 2025 (ou à la fin de la résidence) :**

Deuxième versement de 5 000 \$ (par l’Insectarium)

Un soutien pour la diffusion de l’œuvre est également prévu, mais ne fait pas partie de ce programme (voir précisions à la page 8).



Nymphe de phyllie  
Crédit : Richard Majeau





**Halicte vert**

Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

## Engagement de l'artiste

- Créer une œuvre en s'inspirant des insectes;
- Réaliser et compléter cette œuvre dans l'objectif d'une diffusion ou performance devant public à l'automne 2025;
- Être présent.e.s à Montréal pour l'essentiel de la durée de la résidence;
- Participer à des entrevues et des prises d'images visant à documenter son processus créatif et l'évolution de son regard sur les insectes;
- Mentionner dans toutes ses communications sur le projet l'apport du Conseil des arts de Montréal et de l'Insectarium | Espace pour la vie;
- Collaborer avec l'Insectarium pour l'organisation de la diffusion de l'œuvre;
- Fournir, avant la fin du projet, au moins un élément visuel pertinent libre de droits lié au projet réalisé pouvant être utilisé à des fins promotionnelles par le Conseil des arts de Montréal ou par Espace pour la vie, notamment pour la promotion de la performance;
- Déposer un bilan, au plus tard un mois après la fin du projet, faisant état de la réalisation des objectifs et de l'utilisation du budget.

## Documentation du processus

Le projet de l'artiste fera l'objet d'entrevues et de prises de vues à différents moments de la résidence, afin de mettre en valeur le processus créatif et l'histoire entomophile qui s'en dégage, c'est-à-dire l'exploration de l'univers des insectes et comment celle-ci inspire la création, de même que la prise de conscience sur les rôles écologiques et les adaptations des insectes.

La capsule vidéo, produite par Espace pour la vie, sera diffusée via les plateformes de l'institution ou d'un partenaire (à titre d'exemple, ces [capsules vidéo](#) ou encore ce [balado](#), réalisés pour les 3e et 4e Célébrations).

## Promotion

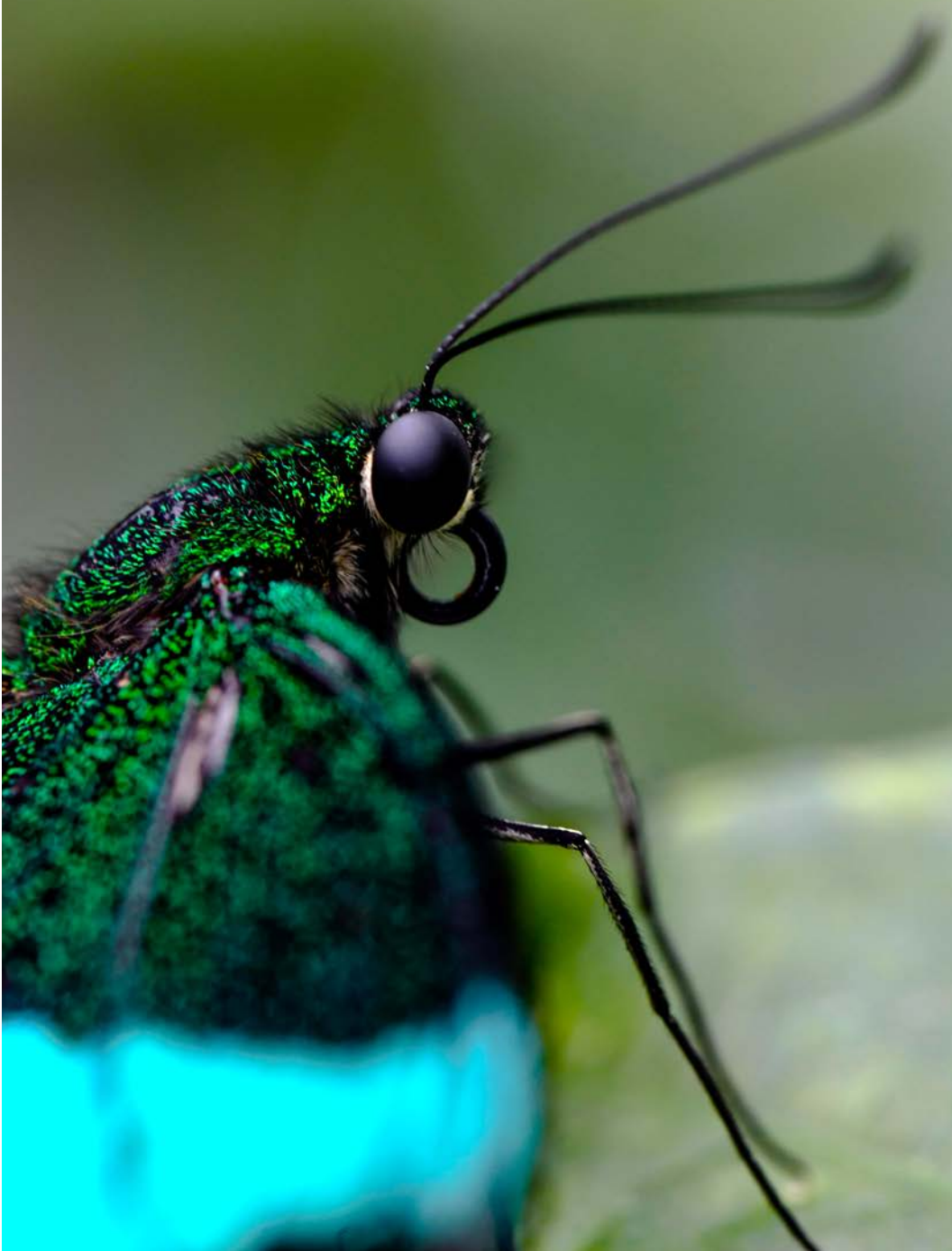
Espace pour la vie et le Conseil des arts de Montréal dévoileront l'artiste lauréat.e sur leurs réseaux sociaux. Les éléments visuels soumis dans le dossier de candidature pourront être utilisés à cette fin.



Fourmis coupe-feuille du Mexique  
Crédit : Insectarium de Montréal (Melanie Dusseault)

Papillon porte-queue émeraude

Crédit : Insectarium de Montréal (Nathan Soulez-Larivière)



## Diffusion de l'œuvre

L'Insectarium souhaite présenter l'œuvre issue de la résidence dans le cadre des [Célébrations de l'entomophilie](#) à l'automne 2025.

La diffusion ou la performance devant public devra se dérouler à Montréal, ailleurs qu'à l'Insectarium, dans un lieu qui n'a pas encore été visité par les Célébrations. Elle pourrait aussi s'inscrire dans le cadre d'un festival ou d'un événement culturel annuel existant.

Les artistes sont invité.e.s à suggérer un lieu de diffusion dans leur proposition. Ce dernier sera déterminé en fonction du projet choisi.

### Budget pour la production

L'Insectarium prévoit un budget distinct de celui de la résidence pour les frais de production et de diffusion, à discuter selon le projet retenu et la capacité du musée. Un soutien de l'Insectarium pour l'organisation de cette étape est également prévu.



## Échéancier

**26 septembre 2024**

Lancement de l'appel à projets

**2 octobre 2024, 10 h 30**

Visite et rencontre d'information (option 1)

**15 octobre 2024, 15 h**

Visite et rencontre d'information (option 2)

**30 octobre 2024, 17 h**

Échéance pour le dépôt du dossier

**1er au 29 novembre 2024**

Analyse des dossiers et tenue du jury

**Début décembre 2024**

Dévoilement de l'artiste lauréat.e

**Entre janvier et août 2025**

Résidence

**Performance devant public / diffusion**

Automne 2025



Danse nuptiale d'une araignée sauteuse saltique de Johnson  
Crédit : Insectarium de Montréal (Laurent Desaulniers)

Nymphe de cicadelle

Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)

## Admissibilité

Pour consulter en détail les critères d'admissibilité, voir [la page du programme sur le site web du Conseil des arts de Montréal](#).

## Soumission de la proposition

Pour être admissible, l'artiste doit également :

- Assister à l'une des deux visites suivantes à l'Insectarium, en s'inscrivant au préalable via ce [formulaire d'inscription à la visite](#) :

Mercredi, 2 octobre 2024, 10 h 30

ou

Mardi, 15 octobre 2024, 15 h

- Déposer un dossier de candidature complet avant le 30 octobre 2024, 17 h via ce [formulaire de candidature](#).

Les questions peuvent être dirigées par courriel à [sophie.malouin@montreal.ca](mailto:sophie.malouin@montreal.ca)





## Présentation du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants, dans cet ordre :

### Présentation de l'artiste

- Présentation de l'artiste, du collectif ou de l'organisme (maximum 250 mots);
- CV résumé des personnes clés impliquées dans le projet (maximum 2 pages par CV);
- Projets antérieurs pertinents permettant d'envisager la démarche artistique globale et d'attester la capacité de réalisation (2 ou 3 projets en tout, max. une page par projet).

Pour chaque projet :

- Résumé du projet (150 mots maximum)
- Rôle de l'artiste (ou des artistes) soumissionnaire
- Lieu(x) et date(s) de diffusion
- Revue de presse (s'il y a lieu) : 1 à 3 liens avec citation (50 mots)
- 1 ou 2 photos du projet ou un lien vidéo (inclure le minutage des passages les plus pertinents s'il s'agit d'une vidéo de plus de 10 minutes).

### Présentation de la proposition

- Description de la proposition : intention et concept, démarche envisagée (max. 600 mots)
- Durée estimée, si pertinent
- Suggestion d'un lieu de diffusion (optionnel)
- Échéancier prévu sur 6 mois (entre janvier et août)
- Budget détaillé (résidence de création seulement)
  - utiliser le gabarit en annexe

Le dossier doit être envoyé en un seul fichier PDF, de format 8,5 x 11 et ne doit pas excéder 15 pages et un poids de 15 Mo.



Larve d'arge

Crédit : Insectarium de Montréal (Diane Özdamar)



Longicorne de l'ascépiade

Crédit : Insectarium de Montréal (Maxim Larrivée)

## Comité de sélection

Le comité sera composé de membres de l'équipe de l'Insectarium et de professionnel.le.s externes reflétant une diversité d'expertises, d'expériences et de perspectives. Le comité de sélection sera sensible aux préoccupations actuelles liées à l'environnement et à l'inclusion.

## Critères de sélection

### Qualité de la démarche artistique et présentation : 35 %

- Qualité des travaux antérieurs
- Caractère innovant et originalité de la démarche artistique
- Qualité de la candidature dans son ensemble et respect des consignes pour la présentation du dossier

### Intérêt et pertinence du projet : 40 %

- Pertinence du concept en regard de la thématique entomophile
- Présence d'une mixité ou d'une juxtaposition de pratiques artistiques
- Clarté du projet
- Originalité de la proposition
- Qualité et intérêt artistiques du projet de résidence

### Gestion du projet et stabilité financière : 20 %

- Capacité à réaliser le projet
- Faisabilité du projet proposé
- Réalisme des prévisions budgétaires et équilibre financier

### Transition écoresponsable : 5 %

- Intégration et mise en œuvre de pratiques écoresponsables dans la création de l'œuvre



## **Annexe : budget (résidence)**

L'évaluation budgétaire demandée ne concerne que la portion de la résidence de création. La production et la diffusion feront l'objet d'une évaluation indépendante, le cas échéant.

Détaillez les postes budgétaires suivants, lorsque pertinent :

### **Honoraires**

Artiste(s), collaborateur.trice.s, œil extérieur

### **Scénographie, accessoires et costumes**

Achat ou location de matériaux

### **Matériel technique**

Achat ou location de matériel

### **Production média**

Vidéo, son, photographie, droits

### **Location d'espace**

Autre que les studios du CAM inclus avec la résidence

### **Transport**

### **Assurances**

### **Autres (préciser)**

Le total ne doit pas excéder \$ 15 000.